



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

Bruxelles, le 26 février 2009

6969/09

**ENV 147
DEVGEN 54**

NOTE

du: Secrétariat général
aux: délégations

Objet: L'importance d'une action soutenue sur le méthane
 - Information de la délégation française

Les délégations trouveront en annexe des informations fournies par la délégation française concernant la question visée en objet. Le Conseil "Environnement" les examinera sous le point "divers" lors de sa session du 2 mars 2009.

L'importance d'une action soutenue sur le méthane

- Note de la délégation française -

La délégation française souhaite appeler l'attention de la Présidence et des autres délégations sur l'intérêt majeur que représentent les politiques de réduction du méthane dans le cadre de la lutte contre le changement climatique.

Le méthane est un gaz à effet de serre plus puissant que le CO₂. En revanche, si le CO₂ peut rester plusieurs siècles dans l'atmosphère, le méthane disparaît en quelques décennies. Ainsi son impact varie beaucoup avec le temps : sur une période de 20 ans, il a un pouvoir de réchauffement équivalent à 70 fois celui du CO₂ ; sur 100 ans, seulement 24 fois le CO₂ ; et sur 500 ans seulement 7 fois le CO₂. Par conséquent, la contribution du méthane est bien plus importante à court terme sur le réchauffement. Or les actions de réduction qui seront menées sur les 10 à 20 ans qui viennent sont cruciales pour éviter que la température du globe ne dépasse un seuil dangereux, par exemple 2°C de plus que la température pré-industrielle. Ainsi, une action soutenue sur la réduction des émissions de méthane sera importante pour limiter la vitesse et la portée du réchauffement au cours des deux prochaines décennies même si son impact sur la stabilisation à long terme – dominé par le CO₂ – est limité.

Il a été convenu dans les années 1990 d'utiliser le pouvoir de réchauffement sur 100 ans (24 pour le méthane) pour préparer les inventaires des émissions et les objectifs des pays développés au titre du protocole de Kyoto. Certains pays en développement (notamment le Brésil) contestent ce choix et proposent d'utiliser plutôt une période de 500 ans, ce qui aurait l'effet de réduire le calcul de leurs émissions car le méthane pèse plus dans leurs inventaires que dans ceux des pays développés. La Nouvelle-Zélande fait exception parmi les pays développés et soutient la proposition de passer à un calendrier de 500 ans. Modifier la pondération utilisée dans les inventaires et passer à une période de 20 ans donnerait un poids plus important au méthane, mais serait inacceptable pour la plupart des parties à la Convention. Il ne s'agit pas non plus de minorer l'impact des actions essentielles à court terme aussi sur le CO₂, mais de les compléter. Il faut donc distinguer d'une part les inventaires à moyen et long terme, d'autre part les actions immédiates de réduction des émissions effectives.

Or, à la différence aujourd'hui du CO₂, le méthane a une valeur économique. Les projets de récupération et de valorisation du méthane des décharges, des mines de charbon, de l'extraction du pétrole sont globalement rentables même en l'absence d'un prix du carbone : il y a de nombreux projets méthane déjà dans le MDP (et l'additionnalité de ces projets est parfois contestée). Rien ne suggère que les règles du régime climat freinent l'action sur le méthane dans ces secteurs importants. Etre économiquement rentable ne suffit cependant pas toujours à engager l'action et plusieurs initiatives ont été lancées pour renforcer l'action – dont le partenariat " Methane to Markets " lancé par les Etats-Unis en 2004, et le " Global Gas Flaring Reduction initiative " de la Banque Mondiale. Il serait donc opportun d'envisager une accélération de ces initiatives à la lumière des estimations scientifiques de l'importance du méthane à court terme.

La situation est différente pour l'agriculture, source importante de méthane dans les pays industrialisés et surtout dans les pays en développement. Or, la valorisation du méthane des troupeaux et des rizières n'est pas une option praticable ; en revanche, des méthodes très productives existent en Asie et en Afrique pour le riz, sans qu'il soit besoin d'inonder les champs, donc avec de moindres émissions de méthane. C'est donc un domaine qui peut justifier une action et une information rapides et renforcées.

En conclusion, la délégation française estime nécessaire de reconnaître l'importance particulière d'une action concertée sur le méthane à court terme (2010, 2020) afin de limiter le réchauffement d'ici 2050 et éviter de franchir des seuils irréversibles. Elle suggère que l'UE réfléchisse aux modalités qui permettront de maintenir et même de renforcer dans l'accord de Copenhague les incitations à la valorisation du méthane dans l'industrie, le secteur de la production d'énergie, et la gestion des déchets. A ce titre, il faut en particulier mentionner la récupération et l'utilisation du méthane émis par les stockages de déchets. La délégation française propose également d'explorer une initiative qui aidera en priorité les paysans des pays en développement pour réduire les émissions de méthane et d'autres gaz à effet de serre (N20) de l'agriculture – potentiel très important de réductions d'ici 2010 à 2030 – en cherchant des synergies pour assurer la sécurité alimentaire, le stockage de carbone dans les sols, et l'adaptation.



**COUNCIL OF
THE EUROPEAN UNION**

**Brussels, 26 February 2009 (27.02)
(OR. fr)**

6969/09

**ENV 147
DEVGEN 54**

NOTE

from : General Secretariat
to : Delegations
Subject : The importance of sustained action against methane
- Information from the French delegation

Delegations will find in annex information provided by the French delegation on the above subject.
The Council meeting on the environment will examine it under "Other business" at its meeting on
2 March 2009.

The importance of sustained action against methane

- Note from the French delegation -

The French delegation would draw the attention of the Presidency and of the other delegations to the major importance of methane-reduction policies in the context of the fight against climate change.

Methane is a more powerful greenhouse gas than CO₂. While CO₂ can persist in the atmosphere for several centuries, methane disappears in a few decades. Its impact therefore varies over time: over twenty years its warming power is seventy times that of CO₂; over a hundred years, only twenty-four times; and over five hundred years only seven times. Methane's contribution to warming is therefore much greater in the short term. The action taken to reduce it over the next ten to twenty years will be crucial in preventing world temperatures' exceeding a dangerous threshold, such as 2°C above pre-industrial temperatures. Accordingly, sustained action to reduce methane emissions will be an important factor in restricting the scope and speed of warming over the next two decades even if its effect on long-term stabilisation - dominated by CO₂ - is limited.

It was agreed in the 1990s that heating power over a hundred years (twenty-four for methane) would be used for the preparation of inventories of the developed countries' emissions and targets for the purposes of the Kyoto Protocol. Certain developing countries (Brazil in particular) challenge that choice and propose using a period of five hundred years instead, which would have the effect of reducing the calculation of their emissions as methane plays a larger part in their inventories than in those of the developed countries. New Zealand is an exception among the developed countries and supports the proposal of changing to a timetable of five hundred years. Changing the weighting used in the inventories and taking a period of twenty years would give greater weight to methane, but would be unacceptable to most parties to the Convention. Nor is it a question of reducing the impact of essential short-term action on CO₂ but rather of supplementing it. A distinction must be made between medium- and long-term inventories on the one hand and immediate action to reduce actual emissions on the other.

Unlike CO₂ today, methane has an economic value. Projects to recover and exploit methane from dumps, coal mines and oil wells are generally profitable even in the absence of a price for carbon: there are already numerous methane projects in the Clean Development Mechanism (CDM) (and the additionality of those projects is sometimes challenged). There is nothing to suggest that the rules of the climate system restrict action to reduce methane in those important sectors. It is not, however, always sufficient to be economically profitable to initiate action and a number of initiatives have been launched to strengthen action - including the "Methane to Markets" partnership launched by the United States in 2004 and the "Global Gas Flaring Reduction Initiative" of the World Bank. It would therefore be advisable to consider speeding those initiatives up in the light of scientific estimates of the short-term importance of methane.

The situation is different in agriculture, a major source of methane in the industrialised countries and particularly in the developing countries. Exploitation of methane produced by livestock and rice fields is not a practical option; on the other hand, there are very productive methods in use in Asia and in Africa regarding rice, without its being necessary to flood fields and therefore emitting less methane. That is an area in which action and rapid and enhanced information would be justified.

In conclusion, the French delegation believes it is necessary to recognise the particular importance of concerted action to reduce methane in the short term (2010, 2020) in order to restrict warming between now and 2050 and avoid crossing thresholds irrevocably. It suggests that the EU consider the arrangements that would make it possible to maintain and even enhance, in the Copenhagen agreement, incentives to exploit methane in industry, the energy-production sector, and waste management. In that connection, mention must in particular be made of the recovery and use of the methane emitted by waste storage. The French delegation also proposes examining an initiative that would help farmers in developing countries to reduce emissions of methane and other greenhouse gases (N₂O) by agriculture - there is great potential for reductions between 2010 and 2030 - by searching for synergies to ensure food safety, underground storage of carbon and adaptation.
